

CHAMPAGNE

# Le vin mondial renforce son lobbying

**SAN FRANCISCO** L'interprofession de Champagne a participé à la Déclaration de Napa, faisant entrer la région viticole australienne Barossa, pour renforcer la protection des terroirs mondiaux.

Le traité de libre-échange transatlantique (Tafta ou T-TIP) reste important. Ce 8 novembre, le nom du nouveau président ou de la nouvelle présidente des États-Unis donnera un indicateur sur le temps que devraient (encore) prendre les négociations. En attendant, le lobby du vin mondial poursuit son œuvre. Avant d'asseoir la protection des appellations d'origine contrôlée, celle des indications ou noms géographiques, des terroirs des régions viticoles des quatre coins du monde permet d'amorcer un dialogue sûr. C'est tout l'objectif de l'association de la Declaration of Place (Déclaration de Napa), lancée le 26 juillet 2005 par la Champagne et les producteurs de la Napa valley, en Californie. Fin octobre, Jean-Marie Barillère et Maxime Toubart, co-présidents du Comité Champagne, se sont rendus en Californie pour assister à l'arrivée d'un petit nouveau parmi la vingtaine de membres : la région



Maxime Toubart, Anne Moroney, représentant la région Barossa et Jean-Marie Barillère.

viticole australienne Barossa. « Nous étions jusqu'alors plutôt américano-européens, constate Jean-Marie Barillère. Avec Barossa, nous mettons un pied en Australie », se réjouit-il. Prochains objectifs : l'Amérique du sud avec l'Argentine et le Chili et l'Afrique du sud. « Il s'agit de protéger un terroir et amener un maximum de pays du Nouveau monde à une appréhension plus européenne de la notion de terroir. » En Napa valley, par exemple, on ne peut revendiquer le nom géographique que si 85 % des raisins proviennent des vignes de la Napa valley. Outre cette nouvelle ratification, la réunion a permis de faire le point sur les protections des noms .wine et .vin sur Internet. Enfin, cette réunion de régions viticoles mondiales, s'accordant sur cette protection de leurs noms géographiques, apporte du poids dans les négociations commerciales. ■ CLAIRE HÖHWEYER